

DEPARTEMENT 49 – MAINE ET LOIRE
Arrondissement d'ANGERS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
de SAINT-BARTHELEMY-D'ANJOU

Envoyé en préfecture le 21/01/2025	
Reçu en préfecture le 21/01/2025	
Publié le	
ID : 049-264901992-20250121-D25_005-DE	

Séance du 20 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 janvier à 18h30 heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Saint-Barthélemy-d'Anjou s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Isabelle RAIMBAULT, Vice-Présidente.

Présents : Isabelle RAIMBAULT, Daniel VICENTE, Chrystel BERTRON, Maryline BEDUNEAU, Mélanie GIRAULT-LOISEAU, Marie-Josèphe RENIER, Ivain BIGNONET, Marie-Thérèse BURR, Eric VIAU, Françoise DHOTEL, Roger CHAMPION, Chantal COSNEAU, Eric CLABECQ

Absents Excusés : Dominique BREJEON donne pouvoir à Isabelle RAIMBAULT, Eric VIAU donne pouvoir à Chrystel BERTRON

Absents : Daniel VICENTE, Maryline BEDUNEAU

Convocation par mail du 14/01/2025

Nombre de membres : En exercice : 17 - Présents : 13 - Votants : 15

Régularisation de tarifs secteur Jeunesse octobre/novembre 2024

Il a été constaté des erreurs de tarifs sur des activités proposées par le secteur Jeunesse sur la période d'octobre et novembre 2024. En effet, une confusion entre les documents de travail et les délibérations tarifaires validées en Conseil d'Administration a été constatée.

Afin de régulariser la recette d'un montant de 2 927€ enregistrée sur la régie 22106, il est nécessaire d'approuver les tarifs suivants :

Secteur	Activités	Tarifs
Jeunesse	Piscine	3.50€
	Labyrinthe Popcorn	15€
	Cinéma	6€
	Tir à l'arc	12€
	Art floral	3€
	Laser Game	13€
	Escalade	14€
	Escape Room	25€
	Séjour Franco/Allemand	85€

Après avoir délibéré le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité.

Isabelle RAIMBAULT,
Vice-Présidente du C.C.A.S.

